

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

UN AN	MOIS	3 MOIS
20 fr.	11 fr.	6 fr.
24 fr.	13 fr.	7 fr.

LYON et Départements limitrophes...
Autres Départements...

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :
Exclusivement
AUX BUREAUX DU JOURNAL
A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

La presse dreyfusarde prépare dans la coulisse de nouvelles armes pour recommencer la lutte.

Certains journaux ont publié déjà quelques informations dont le caractère ne permet aucun doute à ce sujet. Nous aurons vraisemblablement sous peu à subir l'atroce spectacle auquel nous avons assisté ces derniers temps et autour duquel se sont rejoués si fort les puissances étrangères.

La situation est toujours grave en Espagne. Plusieurs hommes d'Etat consultés ne croient pas qu'il soit possible, à cette heure, d'éviter la guerre.

Les conseils du Pape recommandent aux prêtres espagnols d'exhorter leurs fidèles à la modération.

L'interpellation Samary, Beauregard et Chiché, relative à l'arrestation arbitraire de Max Régis, est venue hier devant la Chambre.

Le gouvernement a obtenu le vote de l'ordre du jour pur et simple auquel il s'était rallié.

Le Sénat continue à tenir deux séances quotidiennes, pour hâter le vote du budget de 1898. Il remanie un grand nombre d'articles du budget.

"Vues politiques"

Laissons, pour un jour, de côté les faits politiques et les questions de tactique électorale, pour étudier les idées et discuter les programmes des quatre députés auxquels la Re-ue de Paris a demandé de formuler leurs "vues" sur la situation présente.

Nous avons publié l'autre jour quelques courts passages, parmi les plus caractéristiques de ces articles. Mais ils méritent mieux qu'une citation : ils valent qu'on les discute.

D'autant mieux que, de prime abord, nous ne voyons, parmi ces quatre leaders : MM. Léon Bourgeois, Jean Jaurès, Denys-Cochin et Raymond Poincaré, aucun d'entre eux qui puisse être véritablement notre représentant. Et nous ne voyons pas davantage comment nous pouvons accepter d'être rangés dans l'un des quatre groupes qu'ils représentent, — ni dans lequel.

Car M. Bourgeois représente les radicaux, que nous n'aimons guère ; — M. Jaurès, les socialistes, dont nous ne voulons pas ; — M. Cochin, les monarchistes, à la suite desquels les catholiques se sont de plus en plus déshabitués de marcher ; — et M. Poincaré, enfin, n'est-il pas de ces opportunistes, avec lesquels nous serions navrés d'être confondus ?

Serait-ce, alors, qu'on aurait voulu, solemnellement compter les catholiques républicains parmi les monarchistes ? — Ou bien les aurait-on, sciemment, laissés de côté ? Je ne veux pas croire qu'il en soit ainsi : certainement nous devons trouver place dans un de ces quatre groupes. Dans lequel ? — Recherchons-le, en étudiant leurs programmes.

M. Léon Bourgeois ne dit rien de bien nouveau, s'il le dit en meilleur langage. Le plus grave danger qu'il nous menace, c'est la République elle-même, le "ralliement". Que l'immense majorité des Français reconnaisse la forme de gouvernement et l'accepté, qu'ainsi tout danger de révolution politique soit écarté, cela paraît à M. Bourgeois une calamité sans exemple. — Cependant il veut bien s'y résigner : soit, nous sommes tous républicains ; mais ce qui doit nous préoccuper, ce n'est plus seulement la forme, c'est le fond, c'est-à-dire les idées, la tradition de la Révolution française.

Mais qu'entend-il par là ? Nous voulons bien être d'accord avec lui quand il proclame la nécessité d'organiser la démocratie, et de faire des réformes sociales ; encore faudrait-il qu'il précisât un peu ; car il demeure, sur ces deux points, singulièrement vague — les deux panacées radicales : révision constitutionnelle et impôt global sur le revenu, mises à part.

Nous reconnaissons en lui l'ennemi, le sectaire franc-maçon, quand il proclame les "droits de la société laïque" et sur le "droit habituel des convents", et quand il dénomme "politique nationale" la suppression du catholicisme — cachée, il est vrai, sous l'habituelle autant qu'hypocrite revendication des Loges, d'une "église nationale" séparée de Rome.

La guerre religieuse sous prétexte de laïcité, — et la même politique toute verbale et oratoire dont le parti radical vit depuis trop longtemps, c'est le fond du sac de M. Bourgeois. Ce n'est point de la marchandise engageante.

Celle de M. Jaurès ne nous séduit pas davantage. Il soutient — non sans

esprit — ce paradoxe qu'il suffit de pousser à ses extrêmes conséquences l'esprit de la société capitaliste d'aujourd'hui pour que la société collectiviste soit, du coup, réalisée. Et sans doute il y a, dans cette proposition, comme dans tout paradoxe, une part de vérité. Mais cela ne constitue pas un programme acceptable.

Eh quoi ! pas la moindre de ces réformes pratiques, — que les socialistes n'ont d'ailleurs pas inventées — et que nous pourrions revendiquer avec eux ? Et pour comble, ces racontars ridicules, suite des polémiques du procès Zola, sur la nécessité de "décliquer" l'armée...

Non, M. Jaurès, pas plus que M. Bourgeois, ne saurait être notre homme.

Et M. Cochin ?

M. Cochin a écrit un article doucement cynique. Il constate que "l'esprit nouveau", jadis proclamé par M. Spuller, n'inspire guère les ministres, et que les catholiques sont persécutés sous le cabinet modéré comme sous le cabinet radical. Cependant, ajoute M. Cochin, la Droite a soutenu le cabinet modéré, sans condition et uniquement parce qu'elle considérait qu'il fallait résister au socialisme.

La raison de cette tactique, que paraît avoir seul inspiré le souci de protéger les intérêts matériels ? C'est que nous sommes un peuple conservateur, petit épargniste, individualiste, — égoïste même un peu (n'est-ce pas ? monsieur Cochin), et que nous soupçons surtout après la tranquillité, le calme et la paix propices à la prospérité de nos petites affaires. — Pourvu seulement que grâce à nos petites économies nous puissions faire de nos fils des officiers ou des fonctionnaires, nous sommes satisfaits. Il y a bien, parmi les partisans de ce cabinet modéré, des gens naïfs qui s'appellent "progressistes". Ils prétendent faire une nouvelle politique et réaliser des réformes : nous leur souhaitons bien du bonheur. En réalité, la vraie réforme et la vraie politique, c'est de ne rien changer à l'ordre présent, — si non mettre un roi à l'Elysée, afin que les plus fortunés d'entre nous y puissent déceint conduire leurs femmes.

Oh ! que voilà un beau programme à soumettre aux électeurs ! Et d'ailleurs M. Cochin a sans doute mal vu : mais il y a des députés catholiques pour lesquels la peur du socialisme n'a nullement été la raison de leurs votes en faveur du ministère modéré. — Et "l'esprit nouveau" s'est manifesté, non point, certes, d'une façon complètement satisfaisante, mais, cependant, déjà remarquable. C'est la conséquence du "ralliement" que M. Cochin voudrait bien voir condamner par le Saint-Père qui le conseille.

Et l'une des manifestations les plus curieuses de cet "esprit nouveau" c'est justement la formation de ce "parti progressiste" qui, reconnaissant l'innanité des discussions de politique pure et des stériles querelles entre les groupes qui se disputent la jouissance du pouvoir, veut opposer au socialisme envahissant mieux que les menaces des conservateurs ou les phrases creuses des radicaux.

C'est en leur nom que parle M. Poincaré : et bien des députés catholiques qui ont voté, tout comme M. Cochin, pour le ministère modéré pourraient, à meilleur titre, se réclamer du premier plutôt que du second.

Car la politique conservatrice telle que la préconise M. Cochin ne les a pas séduits, et elle ne nous séduit pas non plus.

Voyons celle de M. Poincaré. Tout d'abord, le vice-président de la Chambre renie, carrément, l'opportunisme, qu'il accuse d'être "trop souvent tombé dans l'incertitude de la méthode et dans la médiocrité des expédients." Il fait ensuite une critique singulièrement profonde de la façon dont le régime parlementaire a été faussé ; mais, à l'inverse de ses rivaux, il indique des remèdes, qui paraissent pratiques, et qui consisteraient à appliquer la constitution de 1875 dans sa lettre et dans son esprit, et non point de lui substituer, comme on fait aujourd'hui, les procédés jacobins.

A ces critiques, il joint un programme d'éducation nationale, de réorganisation fiscale, de réformes sociales, programme fort acceptable, — au moins en ce qui concerne la partie sociale, — comme tendance générale et comme point de départ. Et ce programme est appuyé par des déclarations dont j'extraits les passages suivants

"Aujourd'hui, au tournant auquel les républicains sont parvenus, il semble qu'il y ait hésitation à suivre et qu'il n'y ait plus, dans l'opinion publique, qu'incertitude et désarroi. Des groupes se forment non point de vrais partis. Les seules démarcations nettes sont celles qu'on peut tracer, d'une part, entre monarchistes et républicains ; d'autre part, entre républicains et collectivistes."

"Nous préférons croire que si M. Hanotaux étudie la manière de Richelieu, M. Milliard s'essaye aux procédés de Talleyrand, dont la sincérité n'était pas, dit-on, la qualité première."

Talleyrand toutefois avait l'habileté qu'en politique, fait excuser le mensonge, tandis que M. Milliard, n'a que l'un de ces moyens, et ce n'est pas l'habileté."

C'est trop peu pour gouverner longtemps.

G. FOURNIER.

" Dans l'immense intervalle qui s'étend entre les deux domaines opposés (collectiviste et monarchiste), il y aurait théoriquement place pour deux vastes partis, qui seraient l'un et l'autre également respectueux des croyances religieuses et des prérogatives de la société civile, et qui l'un de l'autre remettraient à la communauté sociale le monopole des moyens de production, chercheraient tous deux dans la liberté du travail et dans la diffusion de la propriété individuelle le développement de la civilisation et l'amélioration du sort de la démocratie. L'un, plus attaché aux traditions, plus conservateur, ferait prédominer l'idée d'ordre sur celle de progrès. L'autre, plus novateur, plus hardi, sacrifierait plus volontiers la première à la seconde..."

Voilà vraiment notre place, et le groupe dans lequel nous pouvons nous ranger. — A une condition toutefois : c'est que ce "respect des croyances religieuses" que promet M. Poincaré, on sache reconnaître qu'il n'existera véritablement que lorsqu'on aura réplacées catholiques dans le droit commun en remaniant les lois de combat faites contre eux.

C'est à ce prix que les progressistes auront notre concours : et ils en ont besoin ; car ce n'est point, quoi qu'ils puissent penser, parmi les troupes radicales, habituées depuis trop longtemps à la politique sectaire et à la chasse des fonctions rétribuées, qu'ils trouveront les auxiliaires indispensables pour le succès de leur politique nouvelle.

M. Poincaré le sait bien : cela ressort clairement de son article. ...

Et au moment même où cet article paraît, il semble, dans la pratique, faire fi des principes qu'il y proclame. Il est un de ceux qui, avec M. Barthou, essaient, en vue du prochain scrutin, de cette "concentration" de progressistes et de radicaux que nous avons signalée déjà plusieurs fois.

Ses amis se prêtent à ces "intrigues", à ces "habiletés", à ces "manœuvres", qu'il fêtit si justement des premières lignes de son article. Et lui-même, n'y souligne-t-il pas, complaisamment, et à dessein, les points sur lesquels M. Deschanel et lui-même peuvent s'entendre avec M. Léon Bourgeois ?

Mais n'est-ce pas justement à des "habiletés", à des "manœuvres" de ce genre qu'est due cette attitude embarrassée du ministère durant toute l'affaire Dreyfus-Zola ? Elles ont abouti, maintenant, à l'annulation du procès, au recommencement de l'agitation pénible d'où nous sortions.

Et les politiciens seront déçus : car les élections risquent fort de n'être ni radicales, ni socialistes, ni conservatrices, ni même progressistes ou modérées, — mais nationalistes, tout simplement.

PHILÉAS.

Qui trompe-t-on ?

La séance de ce jour que les compteurs de bulletins et les Mathieu de la Drôme parlementaires annoçaient comme devant être très orageuse et fatale au ministère, n'a guère été troublée que par les propos de M. Chiché et les accents justement indignés de M. Samary ; quant au ministère, il a louvoyé quelque peu, mais enfin la barre est franchie et nous serions bien étonnés que la baraque gouvernementale n'arrivât pas désolée, mais sans risques, jusqu'à la baie des élections générales.

La discussion, cependant, pour n'avoir pas donné ce que certains en attendaient, n'en aura pas moins été instructive.

Il en résulte que l'arrestation de Max Régis n'est guère justifiée et qu'à notre époque, ministres et magistrats furent, avec un égal courage, les responsables.

On se souvient que le parquet d'Alger déclara n'avoir agi que sur des ordres spéciaux du ministère ; or, aujourd'hui, le garde des sceaux déclare à la tribune qu'il n'a donné l'ordre d'arrestation que sur les instances des magistrats algériens.

Où est la vérité ? Qui donc, en France, dispense de la liberté des citoyens ? Serait-ce Rothschild, ou Lépine, l'exécuteur de ses basses œuvres ? Il serait intéressant d'être enfin fixé sur cette puissance occulte, signalée par Drumont dans ses ouvrages, par De Mun à la Chambre et par encore par Cavaignac à Rennes.

Une autre révélation, — celle-ci plutôt comique — a été faite au cours de la séance par M. Milliard, ministre de la Justice.

M. Samary, député d'Alger, s'étant plaint de n'avoir pas reçu de réponse à la dépêche adressée au ministre par la députation d'Algérie pour demander l'élargissement de Régis, le garde des sceaux a répondu : " que le télégramme ne lui était pas parvenu."

Cela devient donc la règle : après M. Delcassé, vote M. Milliard, dont on barbote le courrier ; mais alors, de quel cabinet noir sont-ils les victimes ?

Encore la puissance occulte... Tout cela nous paraît trop embrouillé pour être vrai.

Nous préférons croire que si M. Hanotaux étudie la manière de Richelieu, M. Milliard s'essaye aux procédés de Talleyrand, dont la sincérité n'était pas, dit-on, la qualité première.

Talleyrand toutefois avait l'habileté qu'en politique, fait excuser le mensonge, tandis que M. Milliard, n'a que l'un de ces moyens, et ce n'est pas l'habileté."

C'est trop peu pour gouverner longtemps.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

L'ANTISÉMITISME en Algérie

Drumont à Alger

Alger. — Dans les conversations privées que Drumont a eu dans la soirée sur la situation, il a déclaré qu'il se présentait comme nettement républicain et qu'il fera une profession de foi très ferme dans ce sens.

Il a fait l'éloge de Samary qu'il déclare le type parfait de l'honnêteté. Aussi dit-il, je ne le combats pas comme homme, mais représentant un principe auquel j'ai consacré ma vie, je veux que ce principe triomphe.

Levant son verre en l'honneur de Max Régis, Drumont a déclaré qu'il était prêt à abandonner sa candidature immédiate si la liberté de Max Régis était à ce prix.

Louis Régis a déclaré au nom de son frère que ce dernier n'accepterait jamais la liberté dans ces conditions.

Drumont rendra visite aujourd'hui à Max Régis dans la prison de Barberousse.

L'Affaire Zola

La reprise des hostilités

Paris. — La condamnation du jury de la Seine et l'attitude équivoque du gouvernement avaient quelque peu abattu l'ardeur des partisans de Dreyfus et des adeptes de la révision. L'arrêt de la Cour de cassation vient de ranimer l'audace qui s'élevait en eux et la campagne honteuse à laquelle nous avons assisté naguère, va s'em-t-elle recommencer.

La presse fidèle aux syndiqués a réouvert sa caisse et ses colonnes aux amis de Reizach et l'Intransigeant de ce matin dénonçait en ces termes la reprise imminente des hostilités :

"Le syndicat de trahison qui va reprendre la campagne en faveur de Dreyfus et qui dispose de sommes considérables, s'est assuré à l'étranger la complicité d'un haut fonctionnaire récemment tombé en disgrâce."

Le gouvernement aurait été prévenu, il y a plus de trois semaines, par le marquis de Noailles, ambassadeur de France à Berlin, de l'intervention active de ce personnage dans les nouvelles infamies qui se préparent."

Cette nouvelle n'est rien moins que fantaisiste comme le prouve un article paru aujourd'hui dans le *Siccle*, un des organes de l'association Zola-Dreyfus-Reinach.

Cet article publié sous la signature d'un diplomate lequel, est-il besoin de le dire ? n'a rien de commun avec l'auteur des articles de politique générale de la *France Libre*, est un prétendu historique des rapports qu'est sensé avoir eu le commandant Esterhazy avec un attaché militaire allemand, M. Schwartzkoppen. Cet attaché militaire au dire de l'auteur anonyme de l'article du *Siccle* n'aurait pas reçu moins de 162 communications d'Esterhazy.

D'autre part, le *Matin* et quelques-uns de ses complaisants confrères tentent, par des informations du genre de celle qui suit, d'égarer l'opinion et de pousser les officiers français à un abandon des poursuites qui constituerait à cette heure une faiblesse regrettable, dont ils ne seraient pas longtemps à se féliciter.

Un bruit nous parvient d'après lequel les membres du conseil de guerre attaqué par Zola, désireux de ne plus voir se renouveler les pénibles incidents judiciaires des derniers temps, s'entendent suffisamment vengés par le verdict du jury de la Seine, qui condamna Zola, même en dehors des règles de la procédure, et renoncèrent à de nouvelles poursuites.

Tout cela est un symptôme caractéristique.

Le conseil de guerre

Paris. — Plusieurs journaux annonçaient que le général Zurlinden a convoqué pour ce matin les membres du conseil de guerre qui le 12 janvier dernier eurent à juger le commandant Esterhazy.

Cette nouvelle est tout au moins prématurée.

Le général Zurlinden qui assistait ce matin à la réunion du conseil supérieur de la guerre n'a pas encore été saisi, par le ministre de la guerre, de la question de convocation de ce conseil.

On nous communique au sujet du conseil de guerre les renseignements suivants :

On objecte que le conseil de guerre étant permanent pouvait se réunir de lui-même sans l'intervention du gouvernement formelle. Cette opinion est en contradiction formelle avec le code de justice militaire.

Le conseil de guerre est permanent quand il a à juger un soldat pour faute contre la discipline, soit pour tout autre fait nécessitant sa comparution devant le conseil de guerre. Mais lorsqu'il s'agit d'un gradé ayant rang d'officier il en va autrement.

Le conseil qui a à statuer sur le cas d'un officier est composé d'officiers choisis par le commandant de la région où s'est produit le cas qui a motivé la nomination d'un conseil.

A Paris, le commandant de la région est le gouverneur militaire. Or le conseil de guerre qui a à statuer dans le cas présent a été dissous légalement le lendemain du jour où le jugement a été pro-

noncé. Les membres composant ce conseil ne sauraient donc être assimilés à un corps constitué, mais plutôt à une sorte de jury. Pour se réunir à nouveau l'agrément du gouverneur qui le convoqua alors est indispensable.

Un second point plus délicat qui, certainement, sera plus difficile à trancher que le premier est celui-ci :

Les membres du conseil de guerre qui eurent à juger Esterhazy ne dépendent plus tous de la subdivision du département de la Seine ; diverses mutations ont eu lieu depuis le 6 janvier ; c'est ainsi que le commandant Rivals, qui faisait partie de ce conseil, a été appelé à la direction de l'école de pyrotechnie de Bourges ; il s'ensuit que le commandant Rivals, détaché dans une autre subdivision, ne peut plus siéger dans un conseil de guerre organisé par le gouverneur militaire de Paris.

Ces questions seront examinées et décidées quand le général Zurlinden aura été saisi de l'affaire par le général Billot, mais jusqu'à présent, il n'y a encore aucune décision de prise.

Le commandant Esterhazy

Paris. — Le *Temps* a interviewé le commandant Esterhazy au sujet de l'article du *Siccle* ; le commandant Esterhazy a déclaré qu'il n'attachait aucune importance au récit de certains journaux et qu'il refusait de donner aucun renseignement et aucune explication à ce sujet.

Le *Temps* s'est également rendu chez M. Tézenas qui fut le défenseur d'Esterhazy. Mme Tézenas mère lui déclara que son fils se trouvait actuellement en villégiature à Grasse.

Le conflit hispano-américain

La guerre imminente

Interviewé par un journal du matin, un diplomate espagnol a déclaré que tout fait presumer qu'il faudra que l'Espagne et les Etats-Unis en viennent aux mains, car l'impression paraît être que la diplomatie américaine a subi un échec par la réponse de l'Espagne accompagnée de mesures qui rendent difficile pour le gouvernement américain de se tenir sur le terrain diplomatique sur lequel il s'est engagé. Il ne voudra pas rester sur un échec, voilà pourquoi je crois à une rupture prochaine à laquelle d'ailleurs on s'attend en Espagne.

Le même journal a également interviewé un diplomate américain qui estime aussi que la guerre sortira de ce conflit.

La médiation du Pape

Paris. — D'après un avis de Washington, il se confirme que les Etats-Unis et l'Espagne acceptent la médiation du Pape.

On écrit de Rome au *Figaro* :

La guerre, qui semblait hier inévitable, est-elle conjurée aujourd'hui ? On l'espère toujours au Vatican.

Quels que doivent être les résultats de la tâche à laquelle travaillent avec ardeur l'archevêque de Madrid, le cardinal de Tolosa et son premier ministre, qu'il me soit permis d'en révéler l'importance. Tous les diplomates accrédités près du Saint-Siège, l'évêque espagnol, l'évêque américain et celui de Cuba, les cardinaux Gibsons et Kopp, les empereurs d'Autriche et d'Allemagne, le président de la République française auront été les principaux témoins directs de ces efforts du pontife pour épargner au monde le cruel spectacle d'une nouvelle guerre.

Au nom de Madrid et aux évêques espagnols le Pape a demandé de prier pour le calme et la modération ; à la rigueur et au gouvernement d'accepter préalablement, comme un premier pas vers la pacification complète, la trêve d'un armistice à Cuba ; aux évêques apostoliques et aux évêques américains, de plaider la cause du bon droit et de la paix ; à l'archevêque de la Havane, de travailler à faire accepter l'armistice et les idées de soumission ; à l'empereur d'Autriche, ainsi qu'un cardinal Kopp, d'employer leurs bonnes relations avec l'empereur Guillaume, pour solliciter l'intervention amicale de celui-ci ; enfin, à notre ambassadeur, M. Poubelle, de offrir le chef de l'Etat français d'interposer également ses bons offices.

En somme, tout ce qui lui aura été possible de faire, Léon XIII l'aura courageusement fait. N'est-ce pas un beau et touchant spectacle, que celui qu'offre l'auguste vicaire du Vatican, cherchant, avec une obstination que rien ne rebute, à intéresser à son œuvre paternelle tous ceux sur lesquels il peut exercer une action, et de qui il peut espérer une part de concours pour une intervention officieuse autorisée ?

Aux Etats-Unis

Washington. — On ne considère pas comme exactes les déclarations que la presse européenne a attribuées à M. Campbell, représentant de la France auprès des Etats-Unis.

M. Foix de Bernabé, ministre d'Espagne à New York, a reçu un télégramme d'après lequel le cabinet autonome aurait adressé aux insurgés cubains un appel dans le but de conclure un armistice qui permettrait de poser les conditions de la paix et de la liberté, ajoutant que le gouvernement espagnol est disposé à étendre les conditions de l'autonomie et qu'il soumettra aux Cortes une proposition dans ce sens.

Les républicains du comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants ont tenu hier une réunion au cours de laquelle ils ont décidé de présenter un rapport analogue à celui du comité des affaires étrangères du Sénat, mais aucun rapport ne sera présenté avant que le président ait envoyé son message au Congrès.

La santé de Mac-Kinley

On télégraphie que la santé du président Mac-Kinley est très altérée depuis quelques jours. Son médecin lui conseille le repos.

On croit que l'indisposition de Mac-

Kinley retardera le message qu'il se propose d'adresser au Congrès.

La presse américaine

New York. — Le *World* publie une dépêche de Washington annonçant que les Espagnols ont placé mercredi soir, dans la partie la plus étroite du port de la Havane, 40 mines flottantes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 avril — Présidence de M. Brisson

AVANT LA SÉANCE

Les couloirs ont repris aujourd'hui leur animation des grands jours. Un grand nombre de députés, presque tous, sont présents avant l'ouverture de la séance.

Dans la salle des Pas-Perdus des groupes se forment, où discutent des messieurs très agités.

L'interpellation Samary qui est inscrite au début de l'ordre du jour, provoque les plus divers pronostics sur la sécurité du ministère.

Quelques députés apprenant un propos attribué à M. Delafosse, font courir le bruit que la discussion donnerait lieu à une manifestation dirigée contre M. Barthou et que l'opposition escamoterait à ce sujet la défection de quelques membres de la droite mécontents de la politique électorale du cabinet. M. Delafosse dément lui-même le propos en question, avec d'autant plus de facilité que l'interpellation s'adresse à M. Milliard.

Les députés du centre manifestent beaucoup de confiance sur le vote de la Chambre. On a peur, dans les milieux modérés et dans les rangs de la droite, d'un gouvernement radical pour les élections, aussi on peut prophétiser dores et déjà que le cabinet Méline sortira victorieux de la séance et qu'il emportera à une forte majorité, sinon un ordre du jour de confiance, au moins l'ordre du jour qui aura son acceptation.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 20.

QUESTIONS DIVERSES

On adopte un projet local intéressant les Basses-Alpes.

La Chambre adopte sans discussion, en première lecture le projet sur la réorganisation de la télégraphie militaire.

Elle adopte également :

1° Un projet autorisant le ministre des beaux-arts à entreprendre pour la reconstruction de l'Opéra-Comique des travaux supplémentaires dont la dépense totale ne pourra pas dépasser 920,000 fr. ;

2° Un projet ayant pour objet d'autoriser la concession des terrains domaniaux situés sur les quais du port de la Pallice en vue de l'établissement de magasins publics exclusivement affectés au magasinage des grains.

Une proposition relative aux améliorations à apporter à l'installation de la Chambre des députés est adoptée par 380 voix contre 90.

Un projet de résolution sur ce projet est adopté.

La proposition de M. César Lainé tendant à obtenir un relèvement des tarifs de douanes sur les conserves d'ananas d'origine étrangère est adoptée par 333 voix contre 91.

On adopte encore après déclaration d'urgence un projet ayant pour objet la création d'une caisse d'assurances et de prévoyance entre les marins français, contre les risques et accidents de leur profession.

La discussion du projet relatif au chemin de fer de Tanaarive à la mer est ajournée.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. de Beauregard, Samary et Chiché sur l'arrestation de Max Régis à Alger.

L'arrestation de Max Régis

M. de Beauregard. — Je ne suis pas antisémite et ne connais pas M. Max Régis ; mon but est uniquement de protester contre l'atteinte portée à la liberté individuelle.

La réunion de la salle Chaynes a donné lieu à deux protestations : une de la part de Régis, démentant les paroles que lui prêtent certains journaux ; l'autre de la part du gouvernement contre ce prétendu langage, dont il a pour unique garant M. Martin, commissaire de police. Le délit reproché à Max Régis ayant été commis à Paris on a lieu de s'étonner que les poursuites aient lieu à Alger.

Plus sévère envers Régis qu'envers Zola le gouvernement lui applique la prison préventive ; le juge d'instruction a déclaré qu'il avait l'ordre de le maintenir en état d'arrestation. Le gouvernement a donc commis un abus de pouvoir ; l'arrestation de Régis ayant été faite dans des conditions inusitées, sans

Il ne faut pas se dissimuler les dangers que peut faire courir à la sécurité algérienne l'attitude du gouvernement.

Je fais appel à la politique d'apaisement de justice et de clémence que déclare avoir inauguré le ministère.

Pour mon compte je défendrais toujours et partout la cause de la liberté.

M. Chiché. — Le traitement ignominieux infligé à Régis ne déshonore que ceux qui l'ont infligé.

M. Brisson. — Evitez d'attiser les passions. (Très bien! très bien!)

M. Chiché. — Il est difficile de contenir son indignation; on ne peut concevoir, en effet, qu'un orateur soit ainsi traité pour des paroles imprudentes.

M. Brisson. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Chiché. — Je proteste au nom de la liberté. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Billiard, ministre de la justice. — M. Régis est poursuivi pour le discours de la salle Chaynes, et aussi pour d'autres faits plus graves qui se sont passés à Alger.

J'affirme que l'arrestation se justifierait, alors même qu'il s'agirait seulement du premier chef d'accusation.

M. Billiard. — J'affirme que c'est un lapsus. Eh bien, le discours de Régis contient l'apologie de faits qualifiés crimes.

M. Billiard. — J'affirme que c'est un lapsus. Eh bien, le discours de Régis contient l'apologie de faits qualifiés crimes.

M. Morfoli résume les arguments juridiques du ministre.

L'arrestation est arbitraire car vous la justifiez par des faits que personne ne connaît.

M. Samary. — Je n'ai pas répondu aux objections légales qui m'ont été présentées.

M. Samary. — Je maintiens que l'arrestation de Régis a été une mesure arbitraire et condamnable.

M. Brisson. — J'ai reçu six ordres du jour, de MM. Samary, Chaudey, de Beauregard, Chauvin, Chiché et Gérault-Richard.

M. Lavertujon. — Je demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Méline. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pur et simple.

M. Faberot. — Le gouvernement est cause de tous les maux de l'Algérie.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Loubet lit l'article 69 du projet de la Chambre sur les pensions civiles.

Le ministre accepte la disjonction à condition que cette disposition fera l'objet d'une proposition spéciale.

On adopte l'amendement Legladie portant que le montant de l'indemnité accordée en cas de saisie de viande pour tuberculose, sera égale à la moitié de la valeur de la viande saisie.

L'article relatif au dessèchement des étangs de la Drome est disjoint.

L'article 9 du projet de la commission des finances relatif aux assimilés aux contributions directes est réservé.

L'article 35 tendant à ce que les compagnies d'assurances françaises et étrangères comme l'incendie soient assujetties à une taxe fixe de 6 millions sur le capital assuré en France est disjoint.

La séance est levée à midi 10.

SEANCE DU SOIR

La séance s'ouvre à 2 heures 25, sous la présidence de M. Magnin.

Après un court échange d'observations entre M. Lecour de Grammaison et M. Loubet, commissaire du gouvernement.

L'article 15 de la commission relatif aux droits sur l'amidine sèche et l'amidine verte est adopté.

Les articles 16 à 23 sont également adoptés.

Au sujet de l'article 24 (contributions des colonies aux dépenses qu'elles occasionnent à l'Etat).

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

M. Lebon. — Nous avons des colonies qui ne coûtent rien à la métropole.

M. Hervé de Saisy. — Je demande l'attention du gouvernement au sujet de la situation particulière de Madagascar.

Les articles 84 à 90 sont adoptés.

Le chapitre 21 bis du ministère de l'intérieur est repoussé.

Les articles 2 et 2 de la loi de finances, qui avaient été réservés, sont adoptés.

L'ensemble du projet est adopté par 273 voix contre 19 sur 284 votants.

Le Sénat vote l'urgence du projet de loi relatif aux warrants agricoles et du projet relatif aux juges suppléants.

Demain à 2 h. 1/2, réunion dans les bureaux et à 3 heures séance publique.

La séance est levée à 7 heures et demie.

Le service de deux ans

Paris. — La commission de l'armée a entendu la lecture du rapport du lieutenant-colonel Guérin sur le projet de résolution sur la réduction de deux ans du service militaire.

EN EXTRÊME-ORIENT

L'Angleterre et les Russes

Londres. — Dans une lettre au Daily News, Asmead Bartlett préconise l'expulsion des Russes de Port-Arthur et de Taïwan.

L'attitude du Japon

Yokohama. — Le conseil de cabinet tenu samedi a décidé de s'abstenir de toute action dans la crise actuelle et de poursuivre sa politique passive.

GUERRE & MARINE

Paris. — Le général de brigade Bruneau, commandant la 56^e brigade d'infanterie de ligne et des subdivisions de Chambéry et Bourgoin, à Chambéry, est placé à la date du 5 avril 1898 dans la 2^e section de réserve du cadre de l'état-major de l'armée.

Nouvelles Diverses

Une inondation

New-York. — A la suite de la rupture d'une digue sur le fleuve Ohio la ville de Shawneetown, dans l'Illinois, a été inondée et détruite en partie.

Les habitants se sont réfugiés sur les toits. Ceux qui étaient restés dans la rue ont été enlevés par les eaux.

Vois militaires

Marseille. — Sept cavaliers, dont trois brigadiers et six sous-officiers ont comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

Un d'entre eux, Henri, a avoué avoir volé un sac et une carabine pour vendre à Humblich, le receveur, de même qu'il lui a vendu les autres objets.

Le tribunal a condamné Humblich à six mois, le brigadier Hignat à six mois et un autre brigadier à quatre mois, deux cavaliers à trois mois et a acquitté les autres, les faits contre eux n'étant pas suffisamment établis.

CHRONIQUE FINANCIERE

Bourse de Lyon du 4 Avril 1898

La chute de samedi sur le rente espagnole semblait devoir s'accentuer ce matin.

Mais la nouvelle que l'Espagne acceptait l'arbitrage pontifical et que les Etats-Unis ne seraient pas éloignés de se rallier, à cette solution, a modifié et changé, provisoirement du moins, toutes les idées.

CHRONIQUE LOCALE

LE CALENDRIER. — Mardi 5 avril 1898. — Soleil, lever 5 h. 32; coucher, 6 h. 35. — Lune, P. Q. O. — St-Vincent-Ferrier. Tirage des Communales 1878 80 et 91 (lots de 146.000 francs).

687. — East Rand, 111.50. Goldfields, 111.50. Robinson Gold, 201. — Simons et Jack, 70. — Mozambique, 53. — Randfontein, 40.75. — Chartered, 74.50. — Verreys Multière, 505. — Pampas Financière, 880. — Paris Pomp., 42. — Vichy-Vichère lib., 700. — non lib., 705. — Ponomareff, 625. — Paris Ponomareff, 105. — Constructions de la Seine, 420. — Clément, 456. — Pochénoy nov., 680. — Cleveland, 456. — Sud Russe, 796. — Glaces hygiéniques, 124. — Tram. Cherbouy, 180. — Tram. Donal, 508. — Tram. Limoges, 735. — Tram. Caluire, 1400. — Tram. d'Ecully nov., 685. — antien, 695. — Tram. de Toulouse, 421. — Tram. Roanne, 532. — Tram. de Neuville, 1100. — Ouest écarl., 532. — Tram. de St-Etienne, 539. — Horme, 98.50. — Tram. de Saint-Paul, 496. — Pottendorf, 510. — Tramways de Besançon, 487. — Paris Fima, 40. — Tramways de Versailles, 455. — Bémontgen, 505. — Tram. de Grenoble, 371. — Bémontgen, 500. — Tramways d'Oran, 600. — Taganor, 1830. — Etablissements Casati, 300. — Haut Volga, 645. — Cabies Berthoud, 930. — Cape Copper, 133. — Donetz, 1090. — Tr. d'Al., 68. — Combe, 900. — Par Céramo, 125. — Ph. La Capelle, 99. — Soc. ind. du Caucase, 1260. — Ph. nov., 610. — Appareillage, 247. — For. mot. de l'Arve, 1620. — Phonographe, 138. — Pellicules fr., 1580. — Katchkar ord., 25. — priv., 78. — Briank, 1570. — Piâtinski du Sud-Est, 325. — Fabrique française de machines à vapeur, 540. — Stéarinerie de Lyon, 121. — Par. Votex terr., 2100. — Manufactures de Champforgeon, 100. — Anasaba, 26.50. — Ateliers franco-russes, 137. — Bar américain, 120. — Tram. d'Avignon, 505. — Alpines, 330. — Banque privée, 635, 638. — Photographie auto., 700. — Ph. nov., 610. — Agence Fourrier, 450. — Sheba, 50. — Dombowala, 1530. — Rochet Schneider, 770.

OBBLIGATIONS

Bons de lots de l'Exp. de 1900, 17.75. Bons de l'Exp. de 1889, 7.75. Méridionales d'Italie, 521. — Makeewka, 492. — St-Denis, 470. — Baux Barcelone 4 0/0, 487. — Tractition, 455. — Prokhoroff, 512. — Pottendorf, 467. — Donetz 512. — Mines de Commanay, 363. — Union électrique, 465. — Laites, 105. — Sola, 500. — Pochénoy, 505. — Stéarinerie de Lyon, 510. — Monaco, 307. — Fond. Laminions et tréfil. dr. ouv. Lazare Weiller et Cie, 4 0/0, 480.

CHANGÉ

Barcelone, 43.50. Rome 105.92. Lisbonne, 52. — Buenos-Ayres, 164.60. Cheques sur Londres, 25.27 1/2. — Argent en barres: Londres 25 p. 11/16. Paris, 570, 575. — CK. DAMY.

CHRONIQUE DU SPORT

ROWING

L'entraînement sur son plein, soit au Club soit à l'Union Nautique en vue des régates de Nice qui doivent avoir lieu pour les fêtes de Paques.

Le Club Nautique possède une très belle équipe à quatre seniors formée par M.M. Perrin, Stubevran, Champey et Jambon.

Rapporteurs M.M. Perrin et Stubevran assistent par la suite de la course le jeudi 10 au de l'an dernier « Pas-de-Quatre ».

Nul doute que la lutte sera chaude car M.M. Lavrent, Lejarge, Luyton et Seyzerat s'entraînent pour soutenir le renom que l'Union Nautique s'est acquis dans le monde nautique.

L'équipe junior de l'U. N., très bien entraînée par M. Gathier, se présentera aussi aux régates de Nice.

Nous souhaitons à ces vaillants rameurs de très beaux succès. — K. ROTIER.

CERCLE D'ETUDES SOCIALES de la « France Libre »

La réunion hebdomadaire du Cercle d'études aura lieu cette semaine mercredi soir, à 8 h. 1/4, très précises, à l'ancien local, rue de la Charité, 46, au premier étage.

Le succès de la dernière réunion à laquelle étaient rendus la plupart des membres du Cercle et à qui a été des plus intéressantes nous fait espérer que mercredi nos amis ne seront pas moins nombreux.

La conférence sera faite par M. Ernest Billiet, président du Cercle, qui traitera de la politique générale, de la situation et des programmes des divers partis qui se disputent le pouvoir.

CHRONIQUE LOCALE

LE CALENDRIER. — Mardi 5 avril 1898. — Soleil, lever 5 h. 32; coucher, 6 h. 35. — Lune, P. Q. O. — St-Vincent-Ferrier. Tirage des Communales 1878 80 et 91 (lots de 146.000 francs).

1871. — A Marseille, combat entre les marins et les insurgés. Les marins reprennent la préfecture de Marseille, le 10 mai 1871.

A Paris, combat d'artillerie entre le fort d'Issy et le plateau de Châtillon occupé par les Versaillais.

Distinction honorifique. — Notre ami Thiery, si dévoué à notre cause, celui-là même qui fut victime des brutalités policières le jour de l'ouverture du premier Congrès de la Démocratie chrétienne, vient de recevoir du ministre de l'intérieur une mention honorable pour plusieurs actes de courage accomplis par lui dans le département du Var, qu'il habitait avant de venir à Lyon.

Nos félicitations les plus sincères à notre cher camarade.

Appel aux commerçants. — Le comité républicain des commerçants du 6^e arrondissement, secrétaire, 18, rue Tête-d'Or, nous communique l'appel suivant, aux cafetiers, restaurateurs, épiciers et débitants de boissons.

Par application de la loi du 29 décembre 1897 — concernant la suppression partielle des droits d'octroi qui frappent les boissons hygiéniques — le conseil municipal de Lyon va

être appelé à se prononcer prochainement sur les taxes de remplacement qui doivent être imposées.

Le projet de règlement s'élevant à 8.500 fr. municipale composée de M. Faure, Paulin, Bessière, Platon, Battaglia, Chéveret, Peyronnet, Thévenet, Voldier, Bossy, Fontaine, Girard, demandés par 2 millions au moins de deux tiers du département, c'est-à-dire de la ville.

Ce serait donc, à n'en pas douter, la ruine coup de débris de toute nature, à ce projet adopté par le conseil municipal, le projet Convaincu que leur répartition équitable des charges publiques, nous ne nous contions.

Nous invitons donc tous les débiteurs de brisons sans distinction, tous ceux qui ont un mot qui payent une taxe, à assister à une grande réunion qui aura lieu le mardi 5 avril 1898, à 8 heures 1/2 du soir, Brasserie du Parc, entrée par le jardin.

De la situation qui serait faite au déditant du projet par le vote au conseil municipal du projet de loi de remplacement pour la suppression partielle de l'impôt d'octroi sur les boissons hygiéniques. Nous invitons tous les membres de la commission municipale ainsi que les conseillers du 6^e arrondissement. M. Fontaine, rapporteur et M. Girard, ont promis d'assister à cette réunion pour en être nos délégués.

Concert spirituel. — Ce soir, à 8 heures 1/2, grand concert spirituel, œuvre de Beethoven (Beethoven); concert en ré mineur de Schubert, par Mlle Ten-Have; Motet de Fidelello, chanté par Mlle Janssen, Mlle Saëns, soli, par Mmes Janssen et Mlle Janssen, MM. Cratin-Perry et Dauphin; orgue, M. A. Janssen, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Cette heureuse initiative, qui met fin aux fâcheuses incertitudes des années précédentes, concourra pour une grosse part au succès des concerts qui s'annoncent sous les plus heureux auspices.

Concert Bellecour. — Nous apprenons avec plaisir que en présence des nombreux acquiescements et du dévouement de toutes parts, M. Guillel, le sympathique directeur du Casino, a bien voulu autoriser l'administration des Concerts Bellecour à donner des concerts dans l'élegante salle de la rue de la République, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Nous invitons donc tous les débiteurs de brisons sans distinction, tous ceux qui ont un mot qui payent une taxe, à assister à une grande réunion qui aura lieu le mardi 5 avril 1898, à 8 heures 1/2 du soir, Brasserie du Parc, entrée par le jardin.

De la situation qui serait faite au déditant du projet par le vote au conseil municipal du projet de loi de remplacement pour la suppression partielle de l'impôt d'octroi sur les boissons hygiéniques. Nous invitons tous les membres de la commission municipale ainsi que les conseillers du 6^e arrondissement. M. Fontaine, rapporteur et M. Girard, ont promis d'assister à cette réunion pour en être nos délégués.

Concert spirituel. — Ce soir, à 8 heures 1/2, grand concert spirituel, œuvre de Beethoven (Beethoven); concert en ré mineur de Schubert, par Mlle Ten-Have; Motet de Fidelello, chanté par Mlle Janssen, Mlle Saëns, soli, par Mmes Janssen et Mlle Janssen, MM. Cratin-Perry et Dauphin; orgue, M. A. Janssen, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Cette heureuse initiative, qui met fin aux fâcheuses incertitudes des années précédentes, concourra pour une grosse part au succès des concerts qui s'annoncent sous les plus heureux auspices.

Concert Bellecour. — Nous apprenons avec plaisir que en présence des nombreux acquiescements et du dévouement de toutes parts, M. Guillel, le sympathique directeur du Casino, a bien voulu autoriser l'administration des Concerts Bellecour à donner des concerts dans l'élegante salle de la rue de la République, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Nous invitons donc tous les débiteurs de brisons sans distinction, tous ceux qui ont un mot qui payent une taxe, à assister à une grande réunion qui aura lieu le mardi 5 avril 1898, à 8 heures 1/2 du soir, Brasserie du Parc, entrée par le jardin.

De la situation qui serait faite au déditant du projet par le vote au conseil municipal du projet de loi de remplacement pour la suppression partielle de l'impôt d'octroi sur les boissons hygiéniques. Nous invitons tous les membres de la commission municipale ainsi que les conseillers du 6^e arrondissement. M. Fontaine, rapporteur et M. Girard, ont promis d'assister à cette réunion pour en être nos délégués.

Concert spirituel. — Ce soir, à 8 heures 1/2, grand concert spirituel, œuvre de Beethoven (Beethoven); concert en ré mineur de Schubert, par Mlle Ten-Have; Motet de Fidelello, chanté par Mlle Janssen, Mlle Saëns, soli, par Mmes Janssen et Mlle Janssen, MM. Cratin-Perry et Dauphin; orgue, M. A. Janssen, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Cette heureuse initiative, qui met fin aux fâcheuses incertitudes des années précédentes, concourra pour une grosse part au succès des concerts qui s'annoncent sous les plus heureux auspices.

Concert Bellecour. — Nous apprenons avec plaisir que en présence des nombreux acquiescements et du dévouement de toutes parts, M. Guillel, le sympathique directeur du Casino, a bien voulu autoriser l'administration des Concerts Bellecour à donner des concerts dans l'élegante salle de la rue de la République, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Nous invitons donc tous les débiteurs de brisons sans distinction, tous ceux qui ont un mot qui payent une taxe, à assister à une grande réunion qui aura lieu le mardi 5 avril 1898, à 8 heures 1/2 du soir, Brasserie du Parc, entrée par le jardin.

De la situation qui serait faite au déditant du projet par le vote au conseil municipal du projet de loi de remplacement pour la suppression partielle de l'impôt d'octroi sur les boissons hygiéniques. Nous invitons tous les membres de la commission municipale ainsi que les conseillers du 6^e arrondissement. M. Fontaine, rapporteur et M. Girard, ont promis d'assister à cette réunion pour en être nos délégués.

Concert spirituel. — Ce soir, à 8 heures 1/2, grand concert spirituel, œuvre de Beethoven (Beethoven); concert en ré mineur de Schubert, par Mlle Ten-Have; Motet de Fidelello, chanté par Mlle Janssen, Mlle Saëns, soli, par Mmes Janssen et Mlle Janssen, MM. Cratin-Perry et Dauphin; orgue, M. A. Janssen, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Cette heureuse initiative, qui met fin aux fâcheuses incertitudes des années précédentes, concourra pour une grosse part au succès des concerts qui s'annoncent sous les plus heureux auspices.

Concert Bellecour. — Nous apprenons avec plaisir que en présence des nombreux acquiescements et du dévouement de toutes parts, M. Guillel, le sympathique directeur du Casino, a bien voulu autoriser l'administration des Concerts Bellecour à donner des concerts dans l'élegante salle de la rue de la République, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Nous invitons donc tous les débiteurs de brisons sans distinction, tous ceux qui ont un mot qui payent une taxe, à assister à une grande réunion qui aura lieu le mardi 5 avril 1898, à 8 heures 1/2 du soir, Brasserie du Parc, entrée par le jardin.

De la situation qui serait faite au déditant du projet par le vote au conseil municipal du projet de loi de remplacement pour la suppression partielle de l'impôt d'octroi sur les boissons hygiéniques. Nous invitons tous les membres de la commission municipale ainsi que les conseillers du 6^e arrondissement. M. Fontaine, rapporteur et M. Girard, ont promis d'assister à cette réunion pour en être nos délégués.

Concert spirituel. — Ce soir, à 8 heures 1/2, grand concert spirituel, œuvre de Beethoven (Beethoven); concert en ré mineur de Schubert, par Mlle Ten-Have; Motet de Fidelello, chanté par Mlle Janssen, Mlle Saëns, soli, par Mmes Janssen et Mlle Janssen, MM. Cratin-Perry et Dauphin; orgue, M. A. Janssen, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Cette heureuse initiative, qui met fin aux fâcheuses incertitudes des années précédentes, concourra pour une grosse part au succès des concerts qui s'annoncent sous les plus heureux auspices.

Concert Bellecour. — Nous apprenons avec plaisir que en présence des nombreux acquiescements et du dévouement de toutes parts, M. Guillel, le sympathique directeur du Casino, a bien voulu autoriser l'administration des Concerts Bellecour à donner des concerts dans l'élegante salle de la rue de la République, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Nous invitons donc tous les débiteurs de brisons sans distinction, tous ceux qui ont un mot qui payent une taxe, à assister à une grande réunion qui aura lieu le mardi 5 avril 1898, à 8 heures 1/2 du soir, Brasserie du Parc, entrée par le jardin.

De la situation qui serait faite au déditant du projet par le vote au conseil municipal du projet de loi de remplacement pour la suppression partielle de l'impôt d'octroi sur les boissons hygiéniques. Nous invitons tous les membres de la commission municipale ainsi que les conseillers du 6^e arrondissement. M. Fontaine, rapporteur et M. Girard, ont promis d'assister à cette réunion pour en être nos délégués.

Concert spirituel. — Ce soir, à 8 heures 1/2, grand concert spirituel, œuvre de Beethoven (Beethoven); concert en ré mineur de Schubert, par Mlle Ten-Have; Motet de Fidelello, chanté par Mlle Janssen, Mlle Saëns, soli, par Mmes Janssen et Mlle Janssen, MM. Cratin-Perry et Dauphin; orgue, M. A. Janssen, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Cette heureuse initiative, qui met fin aux fâcheuses incertitudes des années précédentes, concourra pour une grosse part au succès des concerts qui s'annoncent sous les plus heureux auspices.

Concert Bellecour. — Nous apprenons avec plaisir que en présence des nombreux acquiescements et du dévouement de toutes parts, M. Guillel, le sympathique directeur du Casino, a bien voulu autoriser l'administration des Concerts Bellecour à donner des concerts dans l'élegante salle de la rue de la République, lorsque les mauvais temps ou la température trop élevée ne nous empêchent pas de nous rendre à la place Bellecour.

Nous invitons donc tous les débiteurs de brisons sans distinction, tous ceux qui ont un mot qui payent une taxe, à assister à une grande réunion qui aura lieu le mardi 5 avril 1898, à 8 heures 1/2 du soir, Brasserie du Parc, entrée par le jardin.

De la situation qui serait faite au déditant du projet par le vote au conseil municipal du projet de loi de remplacement pour la suppression partielle de l'impôt d'octroi sur les boissons hygiéniques. Nous invitons tous les membres de la commission municipale ainsi que les conseillers du 6^e arrondissement. M. Fontaine, rapporteur et M. Girard, ont promis d'assister à cette réunion pour en être

Le feu. — Hier matin, à sept heures, un commencement d'incendie, dû à l'imprudence de M. Depardon, droguiste, s'est déclaré, 90.

Les vols. — Mathilde Vilar, 48 ans, un vol de 48, rue Victor Hugo, a été écorché. M. Brandebat, de la Victoire, a été écorché.

A la vogue de la Guillotière. — Dimanche, à huit heures du soir, deux rédacteurs de la presse ont été tués à la Guillotière.

Un vol. — Mme L... demeurant rue du Montebello, s'est présentée dimanche au poste de la Guillotière, et a déclaré qu'elle avait été volée.

Théâtre des Célestins. — Hier beaucoup de monde au théâtre des Célestins pour applaudir les interprètes et l'intéressante opérette de M. de M...

Catèle d'Etudes de Villeurbanne. — Nous avons eu, dimanche soir, à notre réunion hebdomadaire, l'agréable visite de M. Victor Thiery...

Jules Aurioi, vêtements ecclésiast. Nîmes

Kina-Perrier, Apéritif.

Contre Grippe, Toux, Rhumes, etc. Sirop Pectoral Antispasmodique du Serpent, 22, rue Lanternes.

GENTIANE FRANÇAISE Apéritif sans pair

CAOAO Fourcy-Galland, anémie, convalescence, diabète, 18, rue Paul-Chenavard, Lyon

Chronique Électorale

HAUTE-SAOIE

Anancy. — Contrairement à ce qu'on avait annoncé, M. le docteur Guy, conseiller général du canton de Roguier, pose sa candidature dans la circonscription de St-Jean. Il se trouve en concurrence avec le jeune avocat David d'Annemasse.

ARDÈCHE

Largentière. — Il est officiel dans le Bas-Rhône de la candidature de M. le maire de Vans, sera le candidat des libéraux dans l'arrondissement de Largentière. Le député sortant, M. Odilon Barrot, sera infailliblement réélu.

GARD

Nîmes. — Le comité royaliste réunit dimanche soir la candidature de M. le maire de Nîmes, dans la première circonscription de Nîmes, à M. le comte de Bernis, député sortant, qui n'a pas été accepté. Nous avons donc, à l'heure actuelle cinq candidats :

M. Fauriol, royaliste.

M. Fauriol, républicain progressiste.

M. Arnaud de Méry, royaliste.

M. Delon-Soubeyran, royaliste.

M. Fournier, socialiste tout court.

C'est un véritable ar-en-oi-ciel politique.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Georges Thibaud à Carpentras

aborda la question juive et montra comment la puissance juive lésait les intérêts de la classe moyenne ; du petit commerce ruiné par les spéculations des grands magasins ; des agriculteurs et des producteurs de bled exploités par les spéculations et les accaparements de la Haute Banque juive ; des ouvriers enfin opprimés, par la forme nouvelle du patronat : la Société anonyme de capitaux.

Enfin, dans un mouvement d'éloquence qui l'arracha des bravos aux plus prévenus, Thibaud adjura les électeurs de Carpentras de demander aux candidats républicains qui sollicitent leurs suffrages, de se placer sur le terrain antijuif et nationaliste qui, seul, permettra de défendre utilement les intérêts de la démocratie.

« Si ce candidat ne se lève pas, il acceptera, dans le parti républicain, la démocratie ouvrière et rurale à Carpentras, si les agriculteurs et les ouvriers font appui à son concours. »

Des voix nombreuses lui répondent : « Soyez candidat ! Oui ! Oui ! Vive Thibaud ! »

Et celui-ci de conclure, après des remerciements de l'assemblée qui l'a écouté avec attention et même, sur la fin, avec une bienveillance marquée.

« Unissons nos efforts, patriotes, démocrates et antisémites, et, en arrachant notre pays à notre gouvernement aux juifs qui les ont fait prisonniers, nous ferons un régime véritablement démocratique de la République et nous la réorganiserons ! »

Après la réunion, M. Georges Thibaud, reçu par les jeunes gens du Cercle des Troubadours, a eu, au cours d'un punch d'honneur, repris la parole et affirmé sa cordiale sympathie pour ses hôtes de l'arrondissement de Carpentras.

La veille, à Velleron, le même orateur avait donné une conférence analogue qui a été, parait-il, très applaudie.

GUERISON DES HERNIES

Maladie des hernies, dérangements, fibromes, troubles nerveux consécutifs, Dilatation d'estomac, Rein flottant, etc.

Traitement rationnel, simple, peu coûteux par une nouvelle méthode assurant une guérison définitive sans aucun danger.

bandages. M. et Mme A. GAUTHIER, 30, rue Ferrandière, Lyon, reçoivent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 2 à 4 heures. Attestations nombreuses. Envoi de la brochure sur demande. Médecin consultant gratuitement.

DEPARTEMENTS

AIN

Nantua. — Concours de bœufs gras. — Le concours de bœufs gras, organisé par la commune de Nantua, a eu lieu dimanche dernier à la foire des Rameaux, à pleinement réussi.

Quarante-cinq paires de bœufs ont été présentées au jury, et 45 autres paires, dont les propriétaires n'ayant pas les certificats d'origine, ont été refusées. Le jury a commencé ses opérations. Il était composé de MM. Favre, président du Syndicat de la boucherie lyonnaise ; Brut, vice-président, et Michoud, maire de Saint Genis Pouilly.

De la part du jury, le concours était des plus remarquables.

Au P. L. M. — M. Parrisset, homme d'équipe à la gare de Nantua, vient d'être nommé en avancement à la gare de Modane.

RHONE

Givors. — Théâtre. — Prochainement aura lieu sur la scène de notre théâtre, une représentation des plus intéressantes. Ce sera le grand succès de la saison, le spectacle des Précieuses ridicules et le Cendrillon de M. Poitrier.

Notre commune aura donc, ainsi qu'il en a été décidé l'an passé le rare privilège de fêter les vaillants soldats que furent les mobiles de 1870.

Les travaux de décoration commencés depuis un mois se poursuivent avec activité et l'on peut dès à présent prévoir une journée inoubliable de patriotisme et d'union.

Le conseil municipal est très favorable à l'organisation de cette fête, la fanfare d'Odenne sera prêtée pour les exercices militaires. Nous publierions le programme.

Tarare. — La Passion. — Dimanche, à 3 heures du soir, a eu lieu la représentation de la Passion, au Cercle catholique.

La salle, disposée pour 300 spectateurs, en a contenu 500, d'où il résulte un certain désordre qui s'est prolongé jusqu'à la fin et qui a empêché de voir et d'entendre.

Malgré cela, les acteurs ont bien joué leur rôle et les personnes qui étaient placées les plus près ont apprécié l'interprétation de ce drame.

LOIRE

Saint Chamond. — Enquête. — Samedi dernier la commission chargée d'examiner les préjudices causés aux immeubles Poizat-Genin par la couverture du Gier. S'est transportée vers les dits immeubles afin de procéder à l'enquête. Cette commission était composée de MM. Vialat, maire, Bissaud, architecte de la ville ; Goutard, avoué de la ville ; Droguet, conducteur des ponts et chaussées, d'un expert de M. Poizat et d'un expert de l'administration préfectorale.

Aris. — Les hommes faisant partie des classes 1878, 1879, 1880, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894 (à l'exception des services auxiliaires), qui n'ont pu être enrôlés, sont convoqués à la première page de leur livret militaire, sont priés de se rendre le plus tôt possible à la gendarmerie de St-Chamond, pour faire changer l'ancien fascicule pour un nouveau.

Patras. — Un meurtre. — Hier soir, vers 11 heures et demie, le nommé Pagat Louis s'est tait nuit à la tulerie Chapal pour y passer la nuit. Peu de temps après arrivait à la tulerie deux autres hommes, après l'un et l'autre d'environ vingt ans, qui lui ordonnèrent de s'en aller. Celui-ci ayant refusé, l'un des ouvriers lui asséna plusieurs coups de pelle sur les jambes. Son camarade, le nommé Bordat, arriva ensuite à la pèsoeuse, et, vers un tiers de nuit, frappé si violemment le malheureux Pagat, que l'outil se brisa. Linfortuné, couvert de sang, s'affaissa sans connaissance. Effrayés, les deux chenapans allèrent chercher de l'eau et lavèrent leur victime, après quoi ils prirent la fuite. Pagat a pu être ramené à l'hôpital. Pendant ce temps on l'a trouvé évanoui sans vie, à cent mètres environ du lieu où le drame s'était passé. La tête porte plusieurs blessures assez profondes. L'oreille gauche est très abîmée.

UN VIEUX MARIN miraculeusement guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent la bienfaisante découverte à laquelle il doit son salut, et qui a été publiée par VOIX DE SANG. Darrès, Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchites, Gastrite, Anémie, Goutte, Maladies secrètes, etc. Ecrite L. Gervat, 45, rue de la République, Lyon. Réponse explicative. Brochure gratis.

Dernière Heure

Victime de la science

Béziers. — Une explosion s'est produite au laboratoire de M. Hubert, chimiste. Celui-ci produisait de l'ozone en faisant réagir de l'acide sulfurique sur du permanganate de potasse. Le matras contenant le mélange a éclaté et M. Hubert a eu une main broyée, un œil atteint et une partie de la figure emportée. Son état est très grave.

Encore un conflit

Rome. — Le gouvernement italien a invité le marquis de Malaspina, le nouveau ministre établi à Buenos-Ayres, à s'entretenir activement pour éviter un conflit entre la République Argentine et le Chili.

Les Israélites en Russie

Minsk. — La cour de justice s'est occupée du procès des israélites. Elle a acquitté 19 inculpés et en a condamné 5 à deux ans de prison.

L'antisémitisme en Algérie

Alger. — M. Edouard Drumont, accompagné de MM. Guérin et Jean Dralet, s'est rendu à la ville de Nantua, à l'occasion de la foire des Rameaux, à pleinement réussi.

Il est sorti à 5 heures.

A l'aller comme au retour et sur tout le parcours il a été salué et acclamé.

Les Evénements d'Orient

Désordres en Crète

La Canée. — Les armées françaises, italiennes et russes se rendent à Candie avec des conseils afin de prendre des mesures pour rétablir l'ordre.

En Grèce

Athènes. — M. Streit est démissionnaire. Le roi insistera auprès du ministre des finances pour qu'il reste encore un mois au ministère jusqu'à l'établissement définitif du contrôle.

Les milieux politiques considèrent généralement que la Chambre actuelle ne reviendra plus.

La famille royale est partie hier soir au couvent de Lavra (Péloponèse).

EN EXTRÊME-ORIENT

La part de l'Angleterre

Londres. — Une note communiquée aux journaux confirme la cession à ball de Wei-Hai-Wei à l'Angleterre aussitôt que la Chine aura payé le mois prochain l'indemnité due au Japon et que le Japon aura évacué Wei-Hai-Wei.

Cette session à ball a été faite avec l'approbation du Japon avec lequel un arrangement avait été conclu auparavant bien que le public japonais n'en ait pas été informé.

Les transactions d'ailleurs du côté de la Grande-Bretagne ont été maintenues également secrètes jusqu'au dernier moment.

On estime dans les cercles bien informés que la Russie ni la Chine ne verront peut-être avoir faveur l'occupation de Wei-Hai-Wei par l'Angleterre, d'autant plus que l'Allemagne a déjà manifesté le désir de considérer la péninsule de Shan-Tung comme tombant dans sa sphère d'influence en Chine. Toutefois, Wei-Hai-Wei est la seule possession stratégique de quelque importance que l'Angleterre puisse acquérir dans cette région et ce point lui est indispensable pour conserver son prestige en Chine.

L'île qui commande l'entrée du port est très bien fortifiée et impenable, pourvu que le littoral environnant soit entre les mains de ses défenseurs. Les batteries établies sur le littoral, en face de l'île, ont été détruites par les Japonais, mais on peut les rétablir sans beaucoup de difficultés. On rappelle à ce propos qu'on prétend que la guerre sino-japonaise, la victoire chinoise, prise entre les deux feux de l'île et du littoral a beaucoup plus souffert du feu des batteries de terre que de l'attaque des navires japonais qui ne purent forcer l'entrée du détroit, à cause des torpilles chinoises qui en défendaient l'accès.

La Commission du Budget

Paris. — la commission du budget s'est réunie hier soir, sous la présidence de M. Delecluse.

Le ministre des finances a été entendu sur les modifications apportées au budget de 1898 par le Sénat.

M. Coehery dit que le Sénat a disjoint la question de l'évaluation de la propriété non bâtie et il donne l'assurance à la commission que la question sera reprise au mois de juin avec toute chance d'aboutir. Il y avait intérêt à ce que la commission agît aussi la disjonction afin de ne pas retarder le vote du budget.

Au chapitre 44 du budget de la guerre le Sénat a réduit de 50.000 francs. Le ministre fait remarquer qu'en raison du retard du vote du budget, le crédit ainsi diminué sera suffisant pour l'année 1898.

Après le départ du ministre la commission a décidé de discuter l'évaluation de la propriété non bâtie et d'admettre la réduction de 50.000 francs au chapitre 44 de la guerre en maintenant le principe des secours permanents adoptés par la Chambre, de rétablir l'article relatif aux étangs des Dombes disjoint par le Sénat, de disjointer l'article relatif au paiement en or des fonctionnaires aux colonies.

La commission adopte aussi le tarif des automobiles remanié par le Sénat ; l'amendement ajouté à l'article 34, concernant les compagnies d'assurances sur la vie, par le paiement de la taxe ; la suppression à l'article 47 des mots études agricoles et études industrielles qui y avaient été insérés à la demande de M. Lévillier ; le principe du dépôt de cautionnements des fonctionnaires en rente ou en numéraire ; à leur choix ; enfin les articles relatifs à la comptabilité de la marine en maintenant la mention du maximum et du minimum.

Le rapport de M. Krantz sera déposé demain. La discussion des modifications introduites par le Sénat ne commencera que mercredi matin à la Chambre. On pense que deux séances y suffiront. Dans ces conditions le budget retour-

nerait au Sénat jeudi, et la clôture de la session pourrait se faire jeudi soir.

Le Conflit hispano-américain

La médiation du pape

Madrid. — Voici l'explication des contradictions qui se trouvent dans les dépêches de Washington et celles de Madrid au sujet de la médiation papale.

Le Pape a adressé à la reine régente un télégramme lui demandant en termes éloquentes et pressants, d'accorder un armistice à Cuba dans le but d'établir des négociations entre les autorités cubaines et les insurgés pour la conclusion rapide d'une paix permanente.

Le Pape, s'appuyant sur les souffrances des habitants de l'île, insiste pour cette action pour des raisons humanitaires et non pas politiques.

Avant d'envoyer cette dépêche à la reine régente, son représentant à Washington avait demandé à M. Mac-Kinley s'il lui serait agréable que le Pape conseillât à la reine d'Espagne d'accorder un armistice. Le président exprima le désir que le Pape fit tout ce qui était en son pouvoir. C'est à la suite de cette démarche que le Pape envoya son télégramme à la reine.

On remarqua une grande activité parmi les ambassadeurs à Madrid.

M. Moret, ministre de la marine, qui a été montré toujours anxieux de tout faire pour le maintien de la paix, a eu une entrevue avec le général Woodford, hier.

Il a été constaté que l'Espagne était prête à admettre un armistice immédiat.

La seule condition demandée en retour par l'Espagne est d'une nature telle que l'Amérique l'accorderait même sans qu'elle lui fut demandée. On ne dit pas en quel consiste cette condition.

L'idée de la médiation papale n'est pas venue du gouvernement de Washington, elle est venue directement de Rome.

Rome. — La nouvelle de la médiation du Pape dans le différend hispano-américain produit ici une profonde sensation. Les hautes sphères ecclésiastiques interrogées à ce sujet se montrent réservées. Elles ne confirment ni ne démentent le fait. Elles rappellent simplement que le Pape a mis en mouvement toutes les influences dont le Vatican dispose pour prévenir la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis.

On sait, en effet, que Mgr Keane a reçu la mission de prier Mgr Ireland d'interposer ses bons offices auprès de M. Mac-Kinley pour demander une solution pacifique du différend.

Jusqu'à présent, on ignore le résultat des démarches faites à Washington par l'archevêque de Saint-Paul.

Londres. — La Press Association se déclare autorisée par l'ambassadeur à Londres à déclarer que les Etats-Unis ont demandé au Pape d'interposer sa médiation entre l'Espagne et l'Amérique pour mettre fin aux difficultés de la question concernant Cuba.

En conséquence, Sa Sainteté a offert ses services à la reine régente et le gouvernement espagnol a accepté cet offre. L'ambassadeur d'Espagne, interrogé, a confirmé la déclaration de la Press Association.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres n'a voulu faire aucune déclaration au sujet de la question de la médiation à Cuba.

L'origine de la médiation

Madrid. — Voici comment un haut personnage très autorisé a expliqué la manière dont la question de la médiation du pape a été soulevée. Il paraît que le cardinal Rampolla avait informé l'ambassadeur d'Espagne au Vatican que M. Mac-Kinley avait laissé entendre qu'il accepterait l'intervention du pape. L'ambassadeur ayant aussitôt averti son gouvernement, celui-ci a fait savoir au cardinal dans sa réponse à Mac-Kinley, il eut fait toutes les concessions compatibles avec l'honneur de l'Espagne, il accepterait l'intervention du pape, bien convaincu qu'il était que les droits et l'honneur de l'Espagne seraient respectés.

Le père de la chrétienté n'ayant à sa disposition qu'une puissance morale considérable, il ne s'agit plus de puissance étrangère appuyée par la force et venant demander à une armée régulière d'offrir une armistice à des rebelles armés. L'Espagne ne pouvait donc rejeter la médiation du Pape. Il ne s'agissait plus en effet d'armistice. L'Espagne accordait une trêve de Dieu. Mais il faut de la part des Etats-Unis une attitude en harmonie avec celle de l'Espagne.

Tout en ne croyant pas que la présence de troupes de guerre américaines dans le voisinage de Cuba soit un calcul pour aider ou encourager les insurgés, l'Espagne estime que la présence de ses vaisseaux est nuit à l'efficacité des bons offices pontificaux et au maintien de la paix.

L'Espagne n'ignore pas que M. Mac-Kinley travaille pour la paix, mais le sentiment belliqueux n'a fait que croître comme une marée montante aux Etats-Unis et l'on se demande si une digue assez forte pourra lui être opposée.

L'Espagne a ainsi montré ses bonnes dispositions en faveur de la paix et l'avenir dépend de la puissance que peut avoir le gouvernement américain pour maîtriser l'hostilité de l'opinion publique.

L'opinion de l'« Osservatore Romano »

Rome. — L'Osservatore Romano, organe officiel du Saint-Siège, garde le silence sur l'intervention du Pape et se borne à publier les dépêches sans commentaires.

Dans son bulletin politique, l'Osservatore examine d'une façon générale le différend hispano-américain, mais ne fait aucune allusion à la médiation papale ; il juge exorbitantes et inacceptables par l'Espagne les prétentions américaines, d'autant plus que l'Espagne, par une habile tactique, a proposé de remettre la question intérieure de Cuba au Parlement cubain.

L'Osservatore ajoute qu'à Washington on éprouve des difficultés à trouver un prétexte plausible pour déclarer la guerre et il conclut en faisant fond sur la sagesse et la modération de Mac-Kinley et dans le sens pratique américain.

Haussé à la Bourse

La nouvelle de l'intervention du Pape et la confiance qui en est résultée que le danger de la guerre s'éloigne a produit ici un sentiment de soulagement qui s'est fortement reflété dans les cercles financiers et a amené une hausse à la Bourse. Le noise du Pape a eu ce matin une entrevue avec la régente.

Arbitrage et la presse espagnole

Madrid. — Le Libéral, parlant de la médiation du Pape dans le conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis, dit que l'Espagne a besoin d'être assurée que cette médiation ne sera pas un procédé dilatoire des Etats-Unis pour consentir à un ajournement de quelques mois afin de recom-

mencer ensuite contre l'Espagne la lutte à Cuba et au dehors de Cuba avec une systématique mauvaisance. Le journal ajoute que l'Espagne doit attendre le retour de la réponse que donnera certainement le Congrès de Washington aux offres du pape.

L'Impartial se félicite de la médiation du pape et il croit que si le gouvernement espagnol a accepté la médiation afin de maintenir la paix, il n'a pas porté atteinte en quoi que ce soit à l'honneur de l'Espagne.

Le message

Washington. — On ne peut actuellement dire quelles recommandations le message du président contiendra.

On croit dans les cercles politiques que rien de définitif n'a été fait. Cependant on croit que le président fera allusion à la reconnaissance de l'indépendance de Cuba et qu'il déclarera que les hostilités à Cuba doivent être suspendues en laissant entendre que dans la cas contraire une intervention armée des Etats-Unis pourrait se produire.

Le message indiquera-t-il peu d'espoir sur les suites diplomatiques qui peuvent découler de la réponse de l'Espagne. Mais il ne contiendra aucune proposition contraire à l'idée de la médiation. La catastrophe de Maine y prendrait une place importante. Toutefois la politique dessinée dans le message n'impliquerait pas forcément une ouverture d'hostilités, elle laisserait la détermination de cette question à l'Espagne elle-même.

Tout semble montrer au moins que dans une certaine mesure une démonstration en faveur de l'intervention armée contre la Havane est possible à moins que quelque chose d'inattendu se produise.

Mémoires espérances

M. Moret confirmant à Madrid les renseignements qui précèdent a ajouté : « Je ne puis pas en dire davantage tant que la question n'est pas résolue et que l'Amérique n'a pas répondu. »

L'attitude de M. Moret, aussi bien que celle du général Woodford, donne l'impression qu'ils croient tous deux que la paix résultera de cette action.

On signale à Madrid que les événements marchent avec rapidité.

Les nouvelles de l'Amérique croient que la solution est en vue et que l'armistice sera proclamé d'ici à deux jours.

M. Balfour et le conflit

M. Balfour parlant à la Chambre des Communes du différend hispano-américain dit : « Nous ferons tout ce que nous pourrions dans cette affaire, mais le moment est mal choisi pour en dire plus long sur ce point. »

« L'affaire cause de l'inquiétude dans toutes les capitales des deux côtés de l'Atlantique et les gouvernements intéressés ont le plus vif désir de maintenir la paix. »

LES JOURNAUX DE CE MATIN

Extraits téléphonés des Journaux de Paris qui paraîtront ce soir à Lyon

LE GAULOIS

On a laissé Max Régis discourir à sa fantaisie à Paris dans des lieux de réunion où l'autorité présente aurait pu intervenir, ou on a souffert sans esquiver un geste les manifestations dont il était l'objet et que l'on pouvait croire légales et légitimes.

Mais l'insolence de l'orateur débarqué en Algérie sur l'arrêt pour un délit commis à Paris sous l'œil indifférent du commissaire de police.

On attend qu'il ait quitté la capitale pour ouvrir une instruction, pour interroger les témoins et vérifier les versions contradictoires.

Et maintenant, après nous avoir laissé croire tout cela, le garde des sceaux nous apprend que Max Régis a été arrêté pour avoir participé aux pillages, aux attentats contre les propriétés et les personnes à Alger, avant son voyage à Paris.

Alors, pourquoi l'a-t-on laissé venir à Paris et ne l'a-t-on pas arrêté après ces attentats au lieu de l'avoir arrêté après ses discours de Paris ? Je ne sais pas ce qu'il en faut penser. Peut-être cette attitude cache-t-elle de profonds desseins ? Mais n'importe, à croire que cet incohérence pure et disette de conceptions raisonnables.

LA PETITE RÉPUBLIQUE

A propos du discours de M. Bourgeois à Lyon. — A quel bon querelleur M. Bourgeois ? Depuis quelque temps il s'applique à rendre possible le ministère de ses rêves ou le régime de la concentration républicaine permettrait aux frères réconciliés du centre, de l'opportuniste et du radicalisme caduque d'oublier en famille les mauvais jours de brouille et de dispute.

Déjà M. Barthou a marqué le veau gras, il ne reste plus qu'à le tuer, à le manger et à le digérer.

L'AUTORITÉ

Paul de Cassagnac publie la proclamation à ses électeurs de Mirande.

Voici les conclusions :

Et à 12 candidats si facile du huitième arrondissement de Paris je vais préférer l'élection hebdomadaire contre trois concurrents et contre la pression officielle la plus effrénée dans Mirande.

A bientôt donc, mes amis ; car je vais me rendre au milieu de vous, résolu à vous consacrer tout ce qui me reste de force physique et morale, prêt à reprendre mon poste de combat, soit au conseil général, soit à la Chambre des députés.

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 5 AVRIL

Premier arrondissement. — Catherine Perrin, 5 ans, quai de la Pêcherie, 4, f. 2 h ; Claude Châtelet, employé, 65 ans, rue Baudouin, 5, f. 4 h ; veuve Brasseur, née Gaudet, 86 ans, montée des Carmélites, 16, f. 6 h.

Deuxième arrondissement. — Louis Laverge, soldat, 23 ans, hôpital militaire, f. 7 h ; Justine Pierry, s. p., 16 ans, rue Saint-Dominique, 5, f. 8 h ; Joseph Côté, 13 mois, Charité, f. 11 h ; Pierre Geoffroy, 40 mois, Charité, f. 1 h ; Jeanne Seguin, s. p., rue Dubois, 21, f. 5 h ; Jeanne Picard, ménagère, 28 ans, Charité, f. 5 h.

Cinquième arrondissement. — Théraud, Anne, brodeuse, 21 ans, rue des Bourgeois, 3, f. 10 h ; Claude Morel, chauffeur, 71 ans, avenue de la République, 2, midi ; Vve Savillès, née Magny, s. p., 77 ans, quai Jayr, 17, f. 2 h ; Pierre Bernard, menuisier, 62 ans, rue de la Claire, 34, f. 4 h.

Sixième arrondissement. — Ely Lamy, née Taule, teinturière, 53 ans, rue Duguesclin, 89, f. 9 h ; Louis Nicotet, cocher, 45 ans, boulevard des Brotteaux, 3, j. 4 h ; Claudine Buthlon, 18 ans, rue Vendôme, 95, f. 3 h.

MARCHÉS

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE du 4 avril 1898

Table with columns: ESPÈCES, ANCIEN, VERT, PRIX DU KILO, PRIX extrêmes. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Lyon-Vaise, 4 avril 1898. Porcs amenés... 1103 / Vendus... 909. Prix (outre non compris) les 100 k. : 100 à 104 fr. Petit marché, mauvais marché.

Gorgeansac par Paul HAREL

Les morts ne sont pas loin de nous. Si nous les interrogeons plus souvent, ils amèneraient nos cœurs à des certitudes qui se déborent aux recherches vaines de l'esprit.

dinal de Juilly l'honorait de son affection; des ministres, que ses opinions n'arrêtaient pas, l'invitaient dans l'inter amicos, et comme ce sauvage ne demandait jamais rien pour lui, Gorgeansac trouvait tout cela curieux, inexplicable et stupide.

Jean qui s'avancait, répondit : — Le bon pasteur est venu à pied, par la traverse ! — C'est très mal, fit Gorgeansac. Vous savez pourtant, monsieur le Curé, que tous mes cochers sont à vos ordres.

arbres plus beaux que ceux du Saubillon. — Ah! par exemple, je voudrais voir ça. — M. le Curé resta au salon. Gorgeansac et le vicomte sortirent avec un certain impatiosité.

gardait encore. La beauté de son profil triste fascina Jean. — Je suis heureux d'avoir vécu ces quelques minutes de grande poésie avec vous. Est-ce que vous les oubliez ?

tenir, aussi longtemps que je le pourrai, la patte de Gorgeansac. — Nous devrions l'embrasser, cria celui-ci.

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes R. LERTE CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G. A Sainte-Foy-Lyon (Rhône)

Empire de la Providence Pour la Guérison des NÉURALGIES, NEURALGIES, OPPRESSIONS, DOULEURS POINTS DE CÔTE, REFOUILLISSEMENTS, BRONCHITES, LUMBAGOS, ETC., ETC.

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans à acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les accès du sang.

Cycles CLEMENT SEULE AGENCE RÉGIONALE 99, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

RECHERCHES M. RAYBAUD ex-chef enquêteur depuis quatre ans par démissionnaire Bureaux : 25, rue Centrale

MAUX DE TÊTE MAUX DE DENTS GUÉRISON assurée. Soutagement immédiat par L'EAU SOVERAINE

PIANOS D'OCCASION Ch. CHAGNY, 80, av. de Noailles (Près la Cour Morand)

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT GRANDE BAISSE DE PRIX LYON 6, rue St-Gôme

Hotel-Restaurant Rousset VIENNE - RUE DE L'HOPITAL - VIENNE Maison recommandée aux Familles et aux Voyageurs

STATUES DE S' ANTNE DE PADoue NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN TOUS GENRES, CRÈCHES POUR NÉEL, ETC., ETC.

Imprimerie Universelle ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE » LYON - 35, RUE DE CONDÉ, 35 bis - LYON Livre dans les vingt-quatre heures Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe LETTRES DE MARIAGE Tirages de Luxe EN NOIR ou EN COULEURS

BOURSE DE PARIS du 4 Avril and BOURSE DE LYON du 4 Avril. Tables with columns for various stocks and bonds, including 'FONDS D'ÉTAT', 'OBLIGATIONS', 'COURSES', and 'ACTIONS'.